



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sapeurs-pompiers volontaires

Question écrite n° 110544

Texte de la question

M. Jean-Luc Reitzer attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le volontariat chez les sapeurs-pompiers. Il souhaiterait savoir si un bilan du dispositif incitatif mis en place par la circulaire du 14 novembre 2005 visant à compenser et valoriser l'acte de civisme de l'employeur qui favorise le volontariat a été effectué.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, au sujet d'un bilan du dispositif, relatif à la mise en place du label employeur visant à favoriser le développement du volontariat. Ce dispositif a été inclus dans un plan d'actions signé par M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire lors du congrès national des sapeurs-pompiers, qui s'est tenu le 7 octobre 2006 à Pau, avec les représentants des employeurs publics et privés et des sapeurs-pompiers. Afin d'établir un bilan détaillé de cette mesure, parmi de nombreuses autres figurant dans le plan d'actions, il a été organisé par la direction de la défense et de la sécurité civiles (bureau du volontariat, des associations et des réserves communales) le 8 février dernier une réunion nationale des responsables départementaux du volontariat afin de créer un réseau qui permette de mesurer l'impact des dispositions contenues dans le plan d'actions d'octobre 2006.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Reitzer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110544

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12075

Réponse publiée le : 27 février 2007, page 2219